



14ème législature

Question N° : 101471	De M. Gabriel Serville (Gauche démocrate et républicaine - Guyane)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > santé	Analyse > ambassadeur chargé de la lutte contre le VIH-sida et les maladies transmissibles. mandat. élargissement.
Question publiée au JO le : 20/12/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les missions de l'ambassadeur en charge de la lutte contre les maladies transmissibles à la santé mondiale. En effet la fonction d'ambassadeur en charge de la lutte contre le VIH-sida et les maladies transmissibles témoigne de l'importance qu'accorde la France à la santé globale. Son mandat mériterait toutefois, pour augmenter son efficacité et sa portée, d'être élargi à la santé mondiale. La lutte contre le VIH-sida et les autres maladies transmissibles, telles que la tuberculose et le paludisme, requiert en effet une approche globale. Elle nécessite de travailler sur les systèmes de santé de manière horizontale, pour éviter une prise en charge des maladies en silo, préjudiciable à leur éradication. La lutte contre les maladies transmissibles ne sera efficace que si l'on dispose d'infrastructures de santé suffisantes, de personnel médical qualifié, d'un système d'approvisionnement en intrants efficient, d'une gouvernance sanitaire coordonnée, constitutifs de systèmes de santé résilients et performants. Les épidémies d'Ebola et le développement exponentiel de la tuberculose résistante aux médicaments sont les témoins de l'urgente nécessité de renforcer les systèmes de santé dans leur ensemble afin de parvenir à lutter contre les épidémies. Élargir le mandat de l'ambassadeur à la santé mondiale serait renforcer son efficacité en s'adaptant à un agenda global, celui des objectifs de développement durable adoptés par les Nations unies en 2015, et à un axe stratégique fort de la France en matière de santé globale : la promotion de la couverture sanitaire universelle. Il lui demande donc si l'élargissement du mandat de l'ambassadeur aux questions de santé mondiale pourrait être mis en place avant la fin du quinquennat, afin de donner une vision globale et efficiente à la lutte contre les grandes pandémies, et de garantir l'accès aux soins et la sécurité sanitaire mondiale.